

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du 10 Septembre 2021

Cercle de Tir Sportif de Bourg Les Valence - CTSBLV Quartier Les Combeaux à Bourg-Lès-Valence (26500)

Le Président déclare la séance ouverte et précise que les statuts prévoient un quorum de 63 membres, 102 membres étant présents ou ayant fourni leur procuration l'assemblée peut délibérer valablement à la majorité.

Après avoir eu une pensée pour Julien Courtial membre du club décédé, Florent Marillat Président du CTSBLV a accueilli et remercié les personnalités et les adhérents du club pour leur présence.

Le Président rappelle l'ordre du jour : le rapport moral, le rapport sportif, le rapport financier, l'intervention des personnalités, le tarif de la licence 2021/2022, le calendrier associatif et sportif 2021/2022 et les questions diverses.

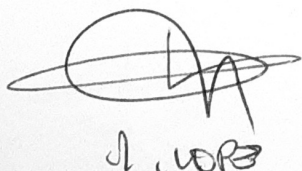
Il présente le rapport moral et fait remarquer que compte tenu de la crise sanitaire le nombre d'adhérents est légèrement en baisse par rapport à la saison précédente notamment chez les jeunes licenciés.

Il précise que le club comptait 262 licenciés dont **25 Jeunes** et **237 Adultes**, et remercie l'ensemble des membres du Comité de Direction ainsi que les bénévoles qui gèrent avec efficacité l'association. D'autre part, il souligne l'aide apportée au club par les divers organismes que sont la Municipalité de Bourg-Lès-Valence, le Conseil Départemental, Jeunesse et Sports, le Comité Départemental de Tir, la Ligue Régionale de Tir Dauphiné/Savoie, la Fédération Française de Tir mais aussi quelques sponsors.

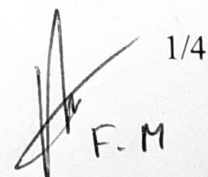
Au chapitre des activités spécifiques du club il y a la formation des **8 jeunes au sein de l'Ecole de Tir et des 17 Cadets/Juniors**, la section Handi-Tir, les stages pour les adultes et les rencontres amicales. La saison passée, les compétitions régionales et nationales officielles n'ont pu se dérouler pour cause de crise sanitaire, les compétiteurs n'ont pu participer qu'au Championnat Départemental où ils ont brillé.

La formation des bénévoles du club s'est poursuivie par la participation et la validation pour cinq bénévoles de la Capacité à Accueillir et à Conseiller (CAC) organisée au sein du CSTBLV. Ils se sont s'appropriés les compétences permettant d'accueillir et d'encadrer la découverte et l'initiation au tir sportif. De plus, deux bénévoles ont validé l'examen d'arbitrage et un entraîneur bénévole a validé le Brevet Fédéral d'Entraîneur 2^{ème} degré.

Il est souligné que pour assurer les activités du club de tir et obtenir les brillants résultats dont il est fait mention dans le rapport sportif, un gros effort d'équipement a été réalisé sur les armes à air comprimé, à feu, arbalètes, équipements vestimentaires (pantalons, vestes et chaussures de tir) pour les jeunes de l'Ecole de Tir et les Cadets/Juniors.



J. Marillat



F. M. 1/4

La modernisation des équipements des stands s'est poursuivie par l'acquisition et la mise en service des 03 derniers postes de ciblerie électronique au stand 50m portant ainsi le nombre de postes à 10. Il en est de même au stand 10m avec l'acquisition et de la mise en service de 06 nouveaux postes de ciblerie électronique sur les 18 existants.

Durant tout l'été, les bénévoles du club ont également effectué des travaux de rénovation des équipements ainsi que la sécurisation du 50m avec la construction d'une cloison de séparation.

Au chapitre des activités annexes, le Président a fait état de l'implication du club dans la vie associative de Bourg Les Valence notamment pour la représentation aux vœux de la municipalité et diverses commémorations et manifestations officielles et culturelles auxquelles la Mairie convie l'association sans oublier le devoir de Mémoire auprès des membres disparus.

Dans le cadre des activités ludiques et amicales, le club a participé au « Challenge Adultes » organisé mensuellement par le Comité de Tir de la Drôme. Un match amical inter sociétaires a également été organisé par le club pour promouvoir les disciplines « BENCH REST » et le « Tir aux Armes Réglementaires ».

Le président a conclu son rapport par le souhait d'une saison 2021 – 2022 encore plus riche dans tous les domaines et a remercié l'Assemblée.

Le rapport moral accepté à l'unanimité, a suivi la présentation du Rapport Financier présenté par la trésorière Corinne VIALLET et certifié par Monsieur Sachet, Expert-Comptable mandaté par le Comité de Direction. Le rapport détaillé des comptes fait ainsi apparaître une trésorerie des plus saines ce qui a été confirmé par les vérificateurs aux comptes. Après le vote à l'unanimité des membres présents - Quitus est donné au Rapport Financier.


Il s'en est suivi la présentation du Rapport Sportif par le secrétaire Roger LOPEZ et l'Assemblée a pu applaudir les performances des compétiteurs du club qui ont brillé lors du Championnat Départemental (34 médailles) seulement. Les compétitions du niveau régional et national ont été annulées pour raison sanitaire.

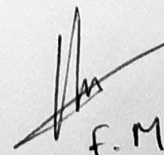
Il a ensuite été procédé à la remise de la première cible blanche du parcours « Cibles Couleurs » aux jeunes de l'Ecole de Tir qui apprennent le Tir Sportif avec méthode et progressivité. Les jeunes tireurs de l'Ecole de Tir ont également participé avec succès à l'E-Challenge organisé par la FFTir ainsi qu'à un match amical au stand de tir de Beaumont Les Valence.

Sur le plan international, Laurent Cussigh (Champion d'Europe 2019 en Pistolet Standard) a été mis à l'honneur car il a eu de bons résultats sportifs lors de sa participation à la Coupe du Monde ISSF en Croatie en juin.

Le président le félicite pour sa sélection en équipe de France pour le Championnat du Monde Junior ISSF à Lima (Pérou) en octobre prochain.

Il propose ensuite à l'assemblée l'élection du Comité Directeur.


R. Lopez

 2/4
F. M.

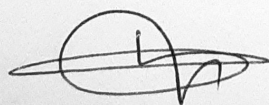
Monsieur Florent Marillat, président rappelle qu'une seule liste comportant 18 noms des membres du comité sortants a été déposée. L'assemblée décide de procéder au vote à bulletin secret conformément aux statuts.

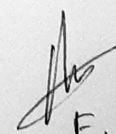
Les membres du CTSBLV présents ont voté à l'unanimité la seule et unique liste présentée. Le dépouillement est réalisé par le secrétaire Roger LOPEZ assisté par Messieurs François WERENFRID et Francis BOISSIERES, le vote est exprimé comme suit :

Candidats	Nombre de voix
DESCARRIER François	99
EYMARD Jean-Pierre	99
JEANMAIRE Laurent	99
JEANMAIRE Sophie	99
JOMARD Guy	97
LARROQUE Damien	98
LEPAUL ERCOLE Vanina	98
LOPEZ Roger	96
MARILLAT Florent	97
MARILLAT Stéphanie	95
MERLIN Lilian	91
MLYNARCZYK Jacques	96
PABST Jean-Claude	87
PANCRACE Hugues	98
PRALY Éric	94
RAVEL Jean-Paul	96
SAN NICOLAS Romain	94
VIALLET Corinne	92

A l'issue, les membres du comité directeur se sont réunis et ont désigné le président ainsi que les attributions de ses membres, comme suit :

- **Mr. Florent MARILLAT, Président, Entraîneur Cadets/Juniors, Animateur,**
- Mr. Gérard ARLEN, Président d'Honneur,
- Mr. Laurent CUSSIGH, Président d'Honneur,
- Mr. Roger LOPEZ, Vice-président, Entraîneur Cadets/Juniors, Initiateur,
- Mme. Corinne VIALLET, Trésorière, Entraîneur Handi-Tir, Animateur,
- Mr. Laurent JEANMAIRE, Trésorier Adjoint, Arbitre, titulaire Capacité à Accueillir et à Conseiller
- Mme. Vanina LEPAUL ERCOLE, Secrétaire,
- Mr. François DESCARRIER, Secrétaire Adjoint,
- Mr. Eric PRALY, Entraîneur Cadets/Juniors, Brevet Fédéral 2ème degré,
- Mr. Hugues PANCRACE, Membre, Entraîneur Ecole de Tir, Animateur
- Mr. Romain SAN NICOLAS, Membre, Animateur
- Mme. Sophie JEANMAIRE, Entraîneur EDT, titulaire Capacité Accueillir Conseiller
- Mme. Stéphanie MARILLAT, Membre, Entraîneur Handi-Tir, Animateur,
- Mr. Damien LARROQUE, Membre, titulaire Capacité à Accueillir et à Conseiller


R. LOPEZ

 3/4
F.M.

- Mr. Jean-Claude PABST, Membre,
- Mr. Jean-Pierre EYMARD, Membre,
- Mr. Jean-Paul RAVEL, Membre,
- Mr. Jacques MLYNARCZYK, Membre,
- Mr. Guy JOMARD, Membre,
- Mr. Lilian MERLIN, Membre, titulaire Capacité à Accueillir et à Conseiller

L'Assemblée se termine par l'adoption à l'unanimité :

- la réévaluation du tarif de défraiement d'une partie des frais de participation aux Championnats de France pour les sélectionnés,
- l'abaissement exceptionnel des tarifs des licences sportives adultes et jeunes pour les renouvellement de licences,
- l'adoption de nouveaux tarifs pour les couples et nouveaux adhérents en cours de saison,
- la modification des articles n°5, 9 et 15 du Règlement Intérieur.

Fait à Bourg-Lès-Valence, le 22 octobre 2021.

Le Secrétaire,
Roger LOPEZ



Le Président,
Florent MARILLAT

